Lettre à nos frères prêtres

N° 106 - Juin 2025

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

LE PAPE LÉON XIV

Le 21 avril dernier, le Pape François rendait son âme à Dieu. Ainsi s'achevait un pontificat de douze années qui a, de toute évidence, marqué l'Église, même s'il nous semble que les directives données ne furent pas toujours opportunes et parfois mortifères. Les membres de la Fraternité Saint-Pie X ont bien évidemment prié pour le repos de l'âme du défunt Pontife, notamment par les prières prescrites par la liturgie. Quel qu'il soit, le Pape assume de très hautes responsabilités, sans doute les plus hautes sur cette terre, le conduisant à devoir prendre des décisions parfois complexes dont il devra rendre compte devant son Créateur et Sauveur. Il est manifeste qu'à l'heure de sa mort, les suffrages de toute l'Église lui sont nécessaires.

La Fraternité Saint-Pie X a également prié, notamment par la messe pour l'élection du Souverain Pontife prévue en cette circonstance dans le Missel, pour que le Saint-Esprit inspire les membres du Conclave afin qu'ils soient dociles à ses inspirations. A l'issue de quatre scrutins, le cardinal Robert Francis Prevost a donc été élu. Moine augustin, il a pris le nom de Léon XIV, en hommage particulier, a-t-il expliqué, à l'encyclique *Rerum novarum* du Pape Léon XIII (Pontife romain de 1878 à 1903).

A peine le nouveau Pape était-il élu, à peine avait-il béni la foule de la *loggia*, qu'il nous était demandé ce que la Fraternité Saint-Pie X pensait de Léon XIV. La réponse est assez simple. Pour le moment, et il serait téméraire de penser autrement, il ne nous est pas possible d'avoir un avis tranché à son égard, pour la bonne raison que son ministère pétrinien vient à peine de débuter. De plus, si quelques spécialistes le connaissaient, s'il figurait bien dans la liste des vingt « *papabile* », il n'était tout de même pas sous le feu des projecteurs, au sommet de l'échelle des favoris. D'ailleurs, même s'il nous est possible de prendre connaissance de quelques épisodes de sa vie antérieure à son élection, rien n'assure que la fonction ne puisse le transformer, et orienter son ministère.

La seule chose que nous puissions exprimer raisonnablement en tout début d'un pontificat, en l'occurrence celui du Pape Léon XIV, ce sont nos espérances pour l'Église.

Dans la situation difficile où se trouve aujourd'hui l'Église, nous ne pouvons qu'espérer que le nouveau Pape puisse travailler efficacement, avec la grâce de Dieu, à redonner à l'Église son unité organique, sa vitalité spirituelle et son rayonnement apostolique.

« J'ai transmis ce que j'ai reçu », nous dit saint Paul à deux reprises dans la Première aux Corinthiens (11, 23 et 15, 3). L'Église étant essentiellement Tradition venue du Christ par les Apôtres, il est essentiel de rétablir dans la continuité de la Tradition ecclésiale ce qui, ici ou là, aurait pu se dénouer ou se briser. Nous prions instamment pour que le nouveau Pape Léon XIV puisse accomplir cette œuvre salutaire afin que l'Église retrouve ainsi toute sa splendeur.

Abbé Gonzague Peignot +

Éditorial

p. 1 – le Pape Léon XIV, *par Monsieur l'abbé Gonzague Peignot*

La dévotion au Sacré-Cœur

p. 2 – Paroles de Léon XIII

p. 4 – Paroles de Pie XI

p. 6 – Paroles de Pie XII

p. 8 – Une histoire de Vatican II

Directeur de Publication : abbé Gonzague Peignot. Rédacteur en chef : abbé Grégoire Celier. CPPAP n° 0626 G 78720.
ISSN 1294-1689. Imprimeur : Corlet, Z.I. route de Vire, B.P. 86, 14110 Condé-sur-Noireau – Dépôt légal : juin 2025.

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR : LÉON XIII

*A l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire des apparitions du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, nous proposons successivement quelques extraits d'encycliques de Léon XIII (*Annum sacrum*, 1899), de Pie XI (*Miserentissimus Redemptor*, 1928) et de Pie XII (*Haurietis aquas*, 1956), qui nous semblent particulièrement pertinents pour notre époque.*

A l'occasion du Jubilé de 1900

Comme vous le savez, Nous avons ordonné par lettres apostoliques qu'un Jubilé serait célébré prochainement dans cette Ville sainte, suivant la coutume. Aujourd'hui, dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté une manifestation éclatante. Nous attendons de cet acte, et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier.

Maintes fois, Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de piété, qui consiste à honorer le très sacré Cœur de Jésus. Nous suivions en cela l'exemple de Nos prédécesseurs Innocent XII, Benoît XIII, Clément XIII, Pie VI, Pie VII et Pie IX.

Mais maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus imposante encore, qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume de rendre au Cœur très sacré : que le Souverain Pontife consacre au très saint Cœur de Jésus l'ensemble du genre humain. Nous avons confiance que cette manifestation de piété sera très agréable à Jésus-Christ, Rédempteur.

La consécration du genre humain au Sacré-Cœur

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique, ou aux hommes qui ayant reçu régulièrement le saint baptême se rattachent en droit à l'Église, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que lui et qui « est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance » (He 1, 3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père ; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses.

C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : « Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : "Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine » » (Ps 2, 6-8).

Le Christ commande à tous les hommes par un droit naturel

Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance, soit sur toute l'Église qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles : « Tu es mon Fils ». Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le Fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : « Je te donnerai les nations pour ton héritage ». A ces paroles sont semblables celles de l'Apôtre saint Paul : « Son Fils qu'il a établi héritier en toutes choses » (He 1, 2).

Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les Apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait « Vous êtes donc roi ? », il répondit sans aucune hésitation : « Vous le dites, je suis roi » (Jn 18, 37).

La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux Apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre » (Mt 18, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le Ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le Ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux Apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Église par le baptême du salut, enfin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître sans mettre en péril son salut éternel.

Le Christ commande à tous les hommes par un droit acquis

Mais ce n'est pas tout. Jésus-Christ commande non seulement en vertu d'un droit naturel et comme Fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car « il nous a arrachés de la puissance des ténèbres » (Col 1, 13) ; et en outre il « s'est livré lui-même pour la rédemption de tous » (1 Tm 2, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour lui « un peuple conquis » (1 Pe 2, 9).

Aussi, saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : « Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté ? Voyez ce qu'il a donné et vous saurez ce qu'il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur ? Lequel, si ce n'est le monde entier ? Lequel, si ce n'est toutes les nations ? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix » (*Tract. 20 in Joan.*).

Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de Jésus-Christ ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de Jésus-Christ s'étend à tous les hommes, et avoir affirmé que « l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale », il conclut nettement : « Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance » (III, q. 59, a. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

La consécration volontaire au Cœur de Jésus

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ nous permet dans sa bienveillance d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire.

Dieu et Rédempteur à la fois, il possède pleinement, et d'une façon parfaite, tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués, que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant, dans sa bonté et sa charité souveraine, il ne refuse nullement que nous lui donnions et que nous lui consacrions ce qui lui appartient, comme si nous en étions les possesseurs.

Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande : « Mon fils, donne-moi ton cœur ». Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait, nous l'offririons de tout notre cœur ; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui appartiennent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de nos paroles.

Puisque dans le sacré Cœur réside le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ, charité qui nous pousse à l'aimer en retour, il est convenable de nous consacrer à son Cœur très auguste. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus-Christ ; car les hommages, les marques de soumission et de piété que l'on offre au divin Cœur par une telle consécration se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même. ■

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR : PIE XI

Parmi les nombreuses preuves de l'infinie bonté de notre Sauveur, il en est une qui brille d'un éclat tout particulier. Alors que la charité des fidèles allait se refroidissant, ce fut la charité même de Dieu qui se proposa pour être honorée d'un culte spécial, et les trésors de sa bonté se répandirent largement, grâce à la forme du culte rendu au Cœur sacré de Jésus, dans lequel sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse.

Un symbole de charité et de paix

Jadis, à la sortie de l'arche de Noé, Dieu notifia par un signe son pacte d'amitié avec le genre humain, en faisant briller un arc resplendissant dans les nuées. De même, à l'époque si troublée où se répandait l'hérésie, perfide entre toutes, du jansénisme qui étouffait l'amour et la piété dus à Dieu, en le présentant moins comme un Père digne d'amour que comme un juge à craindre pour sa sévérité implacable, Jésus vint, dans sa bonté infinie, nous montrer son Cœur sacré tel un symbole de paix et de charité offert aux regards des peuples.

La consécration au Cœur de Jésus

Parmi toutes ces pratiques de la dévotion au Sacré-Cœur, il en est une remarquable qui mérite d'être signalée, c'est la pieuse consécration par laquelle, offrant à Dieu nos personnes et tous les biens que nous tenons de son éternelle bonté, nous les vouons au divin Cœur de Jésus. Ce devoir de piété que Notre-Seigneur voudrait voir tous les hommes lui rendre et qu'il réclame moins en raison de ses droits qu'en vertu de son immense amour pour nous, il l'enseigna lui-même à Marguerite-Marie, la très fidèle servante de son Cœur. Elle et son directeur spirituel, Claude de la Colombière, furent les premiers à le lui offrir ; avec le temps, d'autres ont suivi : des hommes isolés d'abord, puis des familles, des associations, enfin même des magistrats, des villes et des nations.

Au siècle dernier et jusqu'au nôtre, des impies en sont venus, par leurs machinations, à faire repousser l'empire du Christ et à provoquer une guerre ouverte contre l'Église ; on promulgue des lois et des décrets contraires au droit divin aussi bien qu'au droit naturel, bien plus, on clame dans des assemblées : *Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous*. Mais, en revanche, par la consécration dont Nous venons de parler, une voix unanime éclate, celle des fidèles du Sacré-Cœur, s'opposant vaillamment à celle de ses ennemis, pour venger sa gloire et affirmer ses droits : *Il faut que le Christ règne – Que votre règne arrive*.

La réparation due au Sacré-Cœur

A tous ces hommages, et principalement à cette consécration si féconde, que vient sceller en quelque sorte la fête solennelle du Christ-Roi, il faut ajouter encore autre chose. C'est le sujet, Vénérables Frères, dont il Nous plaît de vous entretenir plus longuement dans cette Lettre : à savoir l'amende honorable ou la réparation, selon l'expression courante, à offrir au Cœur sacré de Jésus. Si, dans la consécration, le but premier et principal pour la créature est de rendre à son Créateur amour pour amour, il s'ensuit naturellement qu'elle doit offrir à l'égard de l'amour incréé une compensation pour l'indifférence, l'oubli, les offenses, les outrages, les injures qu'il subit : c'est ce qu'on appelle couramment le devoir de la réparation.

Si les mêmes raisons nous obligent à ce double devoir, cependant le devoir de réparation et d'expiation s'impose en vertu d'un motif encore plus impérieux de justice et d'amour : de justice d'abord, car l'offense faite à Dieu par nos crimes doit être expiée, et l'ordre violé doit être rétabli par la pénitence ; mais d'amour aussi, car nous devons « compatir au Christ souffrant et saturé d'opprobres », et lui offrir, selon notre petitesse, quelque consolation. Tous nous sommes des pécheurs ; de nombreuses fautes nous chargent ; nous avons donc l'obligation d'honorer Dieu non seulement par notre culte, par une adoration qui rend à sa Majesté suprême de légitimes hommages, par des

prières qui reconnaissent son souverain domaine, par des louanges et des actions de grâce pour son infinie bonté ; mais à ce Dieu juste vengeur nous avons encore le devoir d'offrir satisfaction pour nos innombrables péchés, offenses et négligences. Ainsi à la consécration, par laquelle nous nous donnons à Dieu et qui nous mérite d'être voués à Dieu, avec la sainteté et la stabilité qui, suivant l'enseignement du Docteur angélique, sont le propre de la consécration, il faut donc ajouter l'expiation qui répare entièrement les péchés, de peur que, dans sa sainteté, la souveraine Justice ne nous repousse pour notre impudente indignité et, loin d'agréer notre offrande, ne la rejette.

En fait, ce devoir d'expiation incombe au genre humain tout entier. Comme nous l'enseigne la foi chrétienne, après la déplorable chute d'Adam, l'homme, infecté de la souillure originelle, esclave de la concupiscence et des plus lamentables dépravations, se trouva ainsi voué à la perte éternelle. De nos jours, des savants orgueilleux nient ces vérités et, s'inspirant de la vieille erreur de Pélage, vantent des vertus innées de la nature humaine qui la conduiraient, par ses seules forces, jusqu'aux cimes les plus élevées. Ces fausses théories de l'orgueil humain, l'Apôtre les réfute en nous rappelant que, par nature, nous étions enfants de colère. Dès les débuts, en réalité, la nécessité de cette expiation commune a été reconnue, puisque, cédant à un instinct naturel, les hommes se sont efforcés d'apaiser Dieu par des sacrifices même publics.

C'est par la Rédemption du Christ que nous pouvons réparer

Mais aucune puissance créée n'aurait jamais suffi à expier les crimes du genre humain si le Fils de Dieu n'avait assumé la nature humaine pour la relever. Le Sauveur des hommes l'a lui-même annoncé par la bouche du Psalmiste : « Vous n'avez voulu ni sacrifice ni oblation, mais vous m'avez formé un corps ; vous n'avez pas agréé les holocaustes pour le péché. Alors j'ai dit : "Me voici, je viens" ».

Et de fait, il s'est vraiment chargé de nos infirmités, il a porté lui-même nos douleurs ; il a été broyé à cause de nos iniquités ; il a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, détruisant l'acte qui était écrit contre nous et nous était contraire avec ses ordonnances ; et il l'a fait disparaître en le clouant à la croix, afin que, morts, au péché, nous vivions pour la justice.

Mais nous devons nous unir à cette surabondante Rédemption

La surabondante Rédemption du Christ nous a fait remise de toutes nos fautes. Cependant, par une admirable disposition de la Sagesse divine, nous devons compléter dans notre chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église.

En conséquence, aux louanges et aux réparations « dont le Christ s'est acquitté envers Dieu au nom des pécheurs », pouvons-nous, et même devons-nous ajouter encore nos louanges et nos expiations. Mais nous ne devons jamais l'oublier, toute la vertu d'expiation découle uniquement du sacrifice sanglant du Christ, qui se renouvelle sans interruption, d'une manière non sanglante, sur nos autels, car « c'est toujours une seule et même victime, c'est le même qui s'offre maintenant par le ministère du prêtre et qui s'offrit jadis sur la croix ; seule la manière d'offrir diffère ».

C'est pour cette raison qu'au très auguste Sacrifice eucharistique les ministres et le reste des fidèles doivent joindre leur propre immolation, de sorte qu'ils s'offrent eux aussi comme des hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu. Bien plus, saint Cyprien ne craint pas d'affirmer que « le sacrifice du Seigneur n'est pas célébré avec la sainteté requise si notre propre oblation et notre propre sacrifice ne correspondent pas à sa Passion ».

Pour cette raison encore, l'Apôtre nous exhorte à « porter dans notre corps la mort de Jésus », à nous ensevelir avec Jésus et à nous greffer sur lui par la ressemblance de sa mort, non seulement en crucifiant notre chair avec ses vices et ses convoitises, en fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde, mais encore en manifestant la vie de Jésus dans nos corps et, unis à son éternel sacerdoce, à offrir ainsi des dons et des sacrifices pour nos péchés. ■

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR : PIE XII

Il est impossible d'énumérer les dons célestes que le culte rendu au Sacré-Cœur de Jésus répand dans les cœurs des fidèles : il les purifie, les ranime par ses divines consolations et les entraîne à l'acquisition de toutes les vertus. C'est pourquoi, Nous voyons à bon droit, dans ce culte même, qui plus ardent que jamais prospère dans le monde entier, le don inestimable que le Verbe incarné et notre divin Sauveur, en tant que Médiateur unique de grâce et de vérité entre son Père céleste et le genre humain, a communiqué à l'Église, sa mystique Épouse, dans le cours de ces derniers siècles, où il lui faut surmonter tant de difficultés et supporter tant d'épreuves.

Un appel à l'amour de Jésus

Grâce à ce don inestimable, l'Église peut en effet manifester une charité plus ardente à l'égard de son divin Fondateur et, pour ainsi dire, réaliser plus largement cette exhortation que, nous dit saint Jean l'Évangéliste, Jésus proféra lui-même : « Le dernier jour de la fête, le plus solennel, Jésus, debout, s'écria : "Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, Celui qui croit en moi, comme l'a dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein". Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ». Il n'était pas difficile, pour ceux qui l'entendaient parler, de rapporter ces mots, par lesquels il promettait une source d'eau vive qui devait naître de leur sein, aux paroles des saints prophètes Isaïe, Ézéchiel et Zacharie dans leurs prédictions du règne du Messie, ou encore à cette pierre symbolique d'où l'eau jaillit miraculeusement sous la verge de Moïse.

Le culte du Cœur de Jésus n'est pas facultatif

Pourtant, bien que l'Église ait eu et ait encore en telle estime le culte du Cœur très saint de Jésus, au point qu'elle prend soin de le propager et de le faire prospérer dans les peuples chrétiens du monde entier, et qu'elle s'efforce, en outre, de tout son pouvoir, de le défendre contre les attaques du naturalisme et du sentimentalisme, il est néanmoins bien regrettable que dans les temps passés, et même de nos jours, ce culte très noble ne jouisse pas d'une égale estime et d'un égal honneur prés de quelques chrétiens, même parfois de la part de ceux qui font montre de zèle pour la religion et l'acquisition de la sainteté.

« Si tu savais le don de Dieu ». Par ces mots, Vénérables Frères, Nous qui, par un secret conseil de Dieu, avons été choisi comme gardien et dispensateur de ce trésor de foi et de piété que le divin Rédempteur a confié à son Église, conscient du devoir de Notre charge, Nous avertissons tous ceux qui, bien qu'étant Nos fils, et bien que le culte du Sacré-Cœur de Jésus, triomphant, pour ainsi dire, des erreurs et de l'indifférence des hommes, se répande dans son Corps mystique, cèdent aux préjugés et opinions et vont parfois jusqu'à estimer ce culte moins adapté, pour ne pas dire nuisible, aux nécessités spirituelles de l'Église et de l'humanité les plus urgentes à l'heure actuelle.

Il n'en manque pas, en effet, qui, parce qu'ils mettent sur le même plan la nature supérieure de ce culte avec les formes particulières de dévotion que l'Église approuve sans les commander, pensent que ce culte est quelque chose de superflu que chacun peut pratiquer ou non à son gré. Il n'en manque pas qui, bien loin de voir dans ce culte une aide efficace pour rénover les mœurs chrétiennes, y voient plutôt une piété plus nourrie de sensibilité que d'esprit et de cœur, et pour cela plutôt digne des femmes. Il y en a encore qui, du fait qu'ils considèrent que ce culte fait appel surtout à la pénitence, à l'expiation et aux autres vertus qu'on déclare « passives » parce que privées apparemment de fruits extérieurs, ne l'estiment pas propre à ranimer la spiritualité de notre époque.

Le Sacré-Cœur est le symbole du triple amour du Christ

Qui ne voit, Vénérables Frères, que de telles manières de penser sont en totale opposition avec les déclarations qu'ont faites solennellement de cette chaire de vérité Nos Prédécesseurs, en approuvant le culte du Sacré-Cœur de Jésus ?

Pour Nous, non moins que Nos Prédécesseurs, lorsque Nous avons pris en charge le souverain pontificat, Nous Nous sommes félicité de voir ce culte du Sacré-Cœur de Jésus se développer heureusement dans les nations chrétiennes, triomphalement pour ainsi dire. Nous Nous sommes réjoui des innombrables fruits de salut qui en découlaient sur l'Église tout entière.

C'est à bon droit que le Cœur du Verbe incarné est considéré comme le signe et le principal symbole de ce triple amour dont le divin Rédempteur aime et continue d'aimer son Père éternel et tous les hommes, car il est le symbole de cet amour divin qu'il partage avec le Père et l'Esprit-Saint, mais qui pourtant, en lui seul, en tant que Verbe fait chair, se manifeste à nous par son corps humain périssable et fragile, puisque « c'est en lui qu'habite corporellement toute la plénitude de la divinité ». Il est, de plus, le symbole de cet amour très ardent qui, répandu dans son âme, enrichit la volonté du Christ, et dont les actes sont éclairés et dirigés par une double science très parfaite, à savoir la science bienheureuse et infuse. Enfin, il est aussi – et cela d'une manière plus naturelle et directe – le symbole de son amour sensible, car le corps de Jésus-Christ, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, jouit d'un pouvoir de sentir et de percevoir très parfait.

La dévotion au Sacré-Cœur répond aux besoins de notre époque

L'Écriture sainte et les symboles de la foi catholique nous enseignent donc que dans l'âme très sainte de Jésus-Christ règne la plus haute consonance et harmonie, et qu'il a appliqué manifestement son triple amour à la réalisation de la fin poursuivie dans notre Rédemption. Par conséquent, il est évident que c'est à très bon droit que nous pouvons voir et vénérer le Cœur du divin Rédempteur comme l'image expressive de son amour et le témoignage de notre Rédemption, et comme aussi l'échelle mystique qui nous élève jusqu'à embrasser « Dieu notre Sauveur ». C'est pourquoi dans ses paroles, ses actes, ses préceptes, ses miracles et particulièrement dans ses œuvres qui nous témoignent plus clairement son amour – comme l'institution de la divine Eucharistie, sa Passion si douloureuse et sa mort, le don affectueux qu'il nous fit de sa très sainte Mère, l'Église qu'il fonda pour nous et, enfin, le Saint-Esprit envoyé à ses Apôtres comme à nous – en tout cela, disons-Nous, nous devons admirer comme des preuves de son triple amour.

Si l'on examine comme il faut les arguments sur lesquels se fonde le culte rendu au Cœur transpercé de Jésus, il est manifeste pour tout le monde qu'il ne s'agit pas d'une forme commune de piété que chacun peut arbitrairement faire passer en second rang ou déprécier, mais d'une discipline qui conduit excellemment à la perfection chrétienne.

Devant le spectacle de tant de maux qui, aujourd'hui plus que jamais, atteignent si vivement les individus, les familles, les nations et le monde entier, où devons-nous, Vénérables Frères, chercher le remède ? Peut-on trouver une forme de piété supérieure au culte du Cœur de Jésus, qui réponde mieux au caractère propre de la foi catholique, qui subvienne mieux aux besoins actuels de l'Église et du genre humain ? Quel culte est plus noble, plus doux, plus salutaire que celui-là, tout entier dirigé vers l'amour même de Dieu ? Enfin, quel stimulant plus efficace que l'amour du Christ – avivé et augmenté sans cesse par la dévotion au Cœur très sacré de Jésus – pour amener les fidèles à mettre en pratique, dans leur vie, la loi évangélique, sans laquelle – comme nous en avertissent les paroles du Saint-Esprit : « L'œuvre de la justice sera la paix » – il ne peut pas y avoir entre les hommes de paix digne de ce nom ?

C'est Notre vif désir que tous ceux qui se glorifient du nom de chrétiens et qui luttent activement pour établir le Royaume du Christ dans le monde trouvent dans la dévotion au Cœur de Jésus comme un étendard et une source d'unité, de salut et de paix.

Enfin, poussé par le désir ardent d'opposer de solides barrières aux machinations impies des ennemis de Dieu et de l'Église, et de ramener dans le sentier de l'amour de Dieu et du prochain les familles et les nations, Nous n'hésitons pas à présenter le culte du Cœur très sacré de Jésus comme l'école la plus efficace de l'amour divin ; Nous parlons de l'amour divin qui doit être le fondement du Royaume de Dieu dans toutes les âmes, dans les familles et les nations. ■

SORTIR DE L'HISTOIRE ÉCRITE PAR LES VAINQUEURS

« L'histoire est écrite par les vainqueurs ». L'ironie de cet aphorisme bien connu, c'est que les deux personnes à qui il est attribué le plus communément, à savoir Winston Churchill et Robert Brasillach, se retrouvèrent dans des camps opposés durant la Seconde Guerre mondiale. Mais il est certain que, dans la majorité des cas, les vainqueurs d'un combat quelconque (militaire, politique, culturel, etc.) tendent à imposer leur version des faits, sous la forme d'une « Histoire sainte » où tout converge pour que les thèses (mirifiques) desdits vainqueurs triomphent brillamment des thèses opposées, rejetées elles-mêmes dans les poubelles du progrès de l'humanité.

Le concile Vatican II n'a certes pas échappé à ce destin funeste. Ceux qui virent triompher leurs idées (géniales), ceux qui firent valider leurs souhaits (avancés), ceux qui prirent et assumèrent le pouvoir dans l'Église à cette époque, contre les tenants du « constantinisme », ont monopolisé sans vergogne le récit (légendaire) de leurs exploits conciliaires. Le parangon en est l'énorme histoire du Concile, quasi officielle, sous la direction de Giuseppe Alberigo, parue en français en cinq copieux volumes sous l'égide des éditions du Cerf. Tout y est absolument conforme à la « ligne officielle ».

C'est donc avec un intérêt évident qu'on parcourt le livre remarquable de Roberto de Mattei, professeur d'histoire à l'Université européenne de Rome, qui nous propose une version différente de l'histoire du concile Vatican II. Un travail extrêmement documenté, puisque ce volume de 600 pages de texte ne comporte pas moins de 2 500 notes, issues d'une bibliographie de 50 pages serrées (en au moins sept langues).

Le professeur Roberto de Mattei n'entend pas faire une histoire idéologique : ni celle des vainqueurs, ni même celle des vaincus. Il entend plus simplement, plus honnêtement, plus utilement, proposer une histoire… historienne, une histoire la plus scientifique possible, la plus proche des faits, la plus enracinée dans le réel.

Il situe cette histoire dans un cadre chronologique clair, en sept chapitres : le premier consacré à la situation de l'Église sous Pie XII, le deuxième au processus amenant au Concile, les quatre suivants aux quatre sessions du Concile, le septième à la période allant de la clôture de Vatican II jusqu'à la mort du Pape Paul VI, en 1978.

Pour toute personne qui s'intéresse à l'histoire récente de l'Église, dont Vatican II est évidemment un élément tout à fait essentiel, la lecture de ce livre est tout simplement passionnante. Revoir de façon précise le déroulement de cet événement extraordinaire, et à de multiples égards atypique, que fut le Concile, permet de remettre en perspective toute notre époque sur le plan religieux et, en conséquence, sur le plan culturel, voire politique. De nombreux faits oubliés, inconnus, ressurgissent et éclairent puissamment la situation actuelle de l'Église et de la société. Comme le dit justement le sous-titre, c'était bien « une histoire qu'il fallait écrire ». ■

Roberto de Mattei, *Vatican II – L'histoire qu'il fallait écrire*, Contretemps, 2025, 28 euros.
Livre disponible sur le site « https://renaissancecatholique.fr » et à la librairie en ligne « https://www.chire.fr ».

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; **Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 €**

Prénom : . . . . . Nom : . . . . .
Adresse : . . . . .
Code Postal : . . . . . Ville : . . . . .

❒ Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 €
❒ Je parraine . . . . prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de . . . . . €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : lettreanosfrerespretres@gmail.com
Consulter les anciens numéros : https://laportelatine.org/publications/lettre-a-nos-freres-pretres